



BLAINVILLE EN COULEURS

BLAINVILLE.CA

BUDGET PARTICIPATIF
IL EST TEMPS DE
PROPOSER DES IDÉES!
PAGE 5

FÊTE AU PARC
À LA RENCONTRE DES
SERVICES MUNICIPAUX
PAGE 22



BLAINVILLE
MILIEU CANDIDAT · HIVER 2026
JEUX DU QUÉBEC

APPUYEZ LA CANDIDATURE
DE BLAINVILLE!
BLAINVILLE.CA/JEUX-QUEBEC

PUBLIÉ SIX FOIS PAR ANNÉE

PRODUCTION

Service des communications
et de l'expérience citoyenne

TIRAGE

1500 exemplaires

IMPRESSION

Imprimerie BEL

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

VILLE DE BLAINVILLE

1000, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9

TÉLÉPHONE

450 434-5200

COURRIEL

communications@blainville.ca

blainville.ca

CONGÉ FÉRIÉ

Le lundi 5 septembre, les bureaux administratifs et les comptoirs de services de l'hôtel de ville, des ateliers municipaux et de la caserne 8 seront fermés.

Consultez l'horaire des activités et des installations : blainville.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation.



MOT DE LA MAIRESSE 3

VIE DE QUARTIER 4

ACTUALITÉS 5

- Budget participatif : il est temps de proposer des idées!
- Retour sur les commissions
- Blainville devient « Ville amie des monarques »
- Début des travaux à Blainville
- Dîner au steak
- Demi-marathon de Blainville
- Un mot de la CCITB
- Collecte de sang d'Héma-Québec

PORTRAIT D'ENTREPRISE 8

- Replica : l'excellence dans la transcription de partitions musicales professionnelles

UN MOT DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE 10

AMÉNAGEMENT DURABLE 11

- Profiter de sa piscine tout en réduisant son empreinte écologique
- Limiter l'arrosage de la pelouse durant les chaudes journées d'été
- Terrain adossé à un milieu naturel : vidange de la piscine du côté de la rue seulement
- Mise à jour de la réglementation sur les tendances jardins
- Programme d'aide à la rénovation et à l'agrandissement résidentiel : nouvelles zones admissibles!
- Demandes de permis en quelques clics
- Collecte gratuite de branches sur demande
- Coup de pouce financier pour prendre le virage vert
- Quand sortir les encombrants?
- Ventes de garage sans frais

AGENDA CULTUREL 14

À DÉTACHER!

SÉCURITÉ 17

- Ensemble, faisons échec au crime!
- Diminuer les risques de vols par effraction à la maison
- 12 règles de conduite pour assurer sa sécurité à vélo
- Quoi faire lors de situations d'urgence?
- Feux extérieurs : ce qu'il faut savoir!

ART ET CULTURE 20

- Retour des pianos publics
- La virée culturelle... dans un parc près chez de vous!
- L'écrasement du vol 831 : autopsie d'une catastrophe
- Secrets d'archives

BIBLIOTHÈQUE 21

- Club des aventuriers du livre : pars en voyage!
- Heure du conte estivale
- Au fil des mots avec Yves P. Pelletier
- Nouvelle production estivale du Petit Théâtre du Nord

JEUNESSE 23

- Pour un été passionnant et enrichissant à La Zone!
- Une séance extraordinaire pour les membres du conseil jeunesse!
- Kiosque d'information sur l'entretien et la sécurité à vélo
- Aménagement d'un espace de rassemblement extérieur
- Nouveau plan d'action 2023-2025 pour la commission Relève Blainville

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES 26

Activités aquatiques été 2023

Inscription en ligne du 5 au 14 juin

Séances d'évaluation

Des séances d'évaluation gratuites auront lieu les 3 et 4 juin, de 17 h à 18 h, au Centre récréoaquatique. Ces séances sont réservées aux personnes de 3 ans et plus, nageant sans aide flottante et sans parent.

Renseignements : inscriptions.blainville.ca | 450 434-5275



Poser des gestes responsables

Avec l'été à nos portes, l'heure est aux gestes responsables et il faut prendre conscience de l'importance de préserver notre plus grande richesse naturelle, l'eau potable.

La stratégie nationale d'économie d'eau potable 2019-2025 fixe à 20 % l'objectif de réduction de la consommation d'eau potable pour les municipalités.

Justement, l'arrosage de la pelouse est responsable de 20 % de notre consommation annuelle. C'est pourquoi cette année, nous devons concentrer nos efforts collectifs sur l'adoption de nouvelles pratiques et sur le respect de la réglementation municipale.

Aussi, tout au long du mois de mai, je vous invite à participer au Défi Pissenlits en retardant la tonte de votre pelouse, ce qui permettra à nos insectes pollinisateurs de reprendre des forces. La Ville participera elle aussi en laissant fleurir le gazon près de l'hôtel de ville, des ateliers municipaux et à l'écocentre.

De la même façon, Blainville est devenue une ville amie des monarches. Pour favoriser le développement d'habitats naturels et contribuer à la survie de cette espèce, la Ville favorisera la plantation d'asclépiades sur les terrains de l'écocentre, au jardin communautaire du Parc équestre et dans le bassin de la rue du Landais.

Enfin, le printemps annonce le retour des travaux, dont l'aménagement de plusieurs parcs pour améliorer notre qualité de vie. Consultez notre programmation annuelle dans cette édition.

À bientôt!

Liza Paulin
maireesse

SÉANCES DU CONSEIL, 19 H 30

- 13 juin
- 11 juillet

Les séances sont diffusées en différé (dès le lendemain) sur le Web : blainville.ca/seances-conseil

RENCONTRES DE DISTRICTS

Certaines rencontres ont lieu en présentiel et d'autres en virtuel.

Pour consulter les détails et l'horaire : blainville.ca/conseil



Vie de quartier du Coteau



Stéphane Dufour
District n° 11
du Coteau
stephane.dufour@blainville.ca

Cette chronique s'intéresse aux élus de chaque district et à ce qui anime chaque quartier de Blainville.

En collaboration avec la commission Relève Blainville, voici des extraits d'entrevues réalisées avec **Stéphane Dufour**, conseiller du district du Coteau.

Nommez trois éléments distinctifs de votre quartier.

Je ne peux passer sous silence les lacs Fauvel et des Roseaux. Le parc canin sur le chemin de la Côte-Saint-Louis est aussi très fréquenté et apprécié par de nombreux citoyens et leurs fidèles compagnons.

Comment décririez-vous les citoyennes et les citoyens de votre quartier?

Ces personnes sont assurément engagées et respectueuses. Mes nombreux échanges avec ces gens ces dernières années ont été fort enrichissants.

Selon vous, qu'est-ce qu'un « bon citoyen »?

C'est une personne engagée qui se tient au courant de ce qui se passe à Blainville, qui participe au débat public, qui respecte la réglementation et qui fait des critiques constructives!

Si vous aviez un seul projet à réaliser avant de vous retirer, ce serait lequel?

Notre équipe aspire à faire de Blainville un modèle en matière de sécurité routière et de transport actif, de concert avec la population.

Saviez-vous que...

Les lacs Fauvel sont nommés en l'honneur de François Bigras dit Fauvel. Arrivé en Nouvelle-France vers 1682, il s'agit de l'ancêtre de la plupart des Bigras et des Fauvel d'Amérique.

Dans le folklore local, cet endroit bucolique est aussi surnommé « lac aux Fesses » pour rappeler qu'autrefois, de jeunes gens s'y retrouvaient pour se détendre à l'abri des regards des parents.



Les lacs Fauvel ont été nommés en l'honneur de François Bigras dit Fauvel.



Marie-Claude Perron
District n° 1
de Fontainebleau
marie-claude.perron@blainville.ca



David Malenfant
District n° 2
de la Côte-Saint-Louis
david.malenfant@blainville.ca



Serge Paquette
District n° 3
Saint-Rédempteur
serge.paquette@blainville.ca



Philippe Magnenat
District n° 4
Plan-Bouchard
philippe.magnenat@blainville.ca



Francis Allaire
District n° 5
Notre-Dame-de-l'Assomption
francis.allaire@blainville.ca



Nicole Ruel
District n° 6
de Chante-Bois
nicole.ruel@blainville.ca



Patrick Marineau
District n° 7
des Hirondelles
patrick.marineau@blainville.ca



Stéphane Bertrand
District n° 8
d'Alençon
stephane.bertrand@blainville.ca



Michèle Murray
District n° 9
de la Renaissance
michele.murray@blainville.ca



Marie-Claude Collin
District n° 10
du Blainvillier
marie-claude.collin@blainville.ca



Jean-François Pinard
District n° 12
Henri-Dunant
jean-francois.pinard@blainville.ca



Budget participatif : il est temps de proposer des idées!

Jusqu'au 30 juin, il est possible de déposer un projet dans le cadre de la 2^e édition du budget participatif. À la suite du processus, la Ville réalisera un projet d'un maximum de 75 000 \$, choisi par la population au terme d'un vote.

Il peut s'agir d'un projet :

- qui concerne des publics cibles (ex : les jeunes, les familles ou les aînés);
- qui valorise nos milieux naturels, la biodiversité ou qui fait la promotion de bonnes habitudes écologiques;
- qui favorise la mobilité active et la pratique d'activités physiques;
- qui fait connaître notre histoire, notre culture et notre patrimoine;
- qui promeut la diversité.

Parmi les projets reçus, dix seront retenus pour une étape de présélection. Les personnes depositaires seront invitées à présenter leur idée à un comité composé d'élus, de membres du personnel de la Ville et de personnes représentant la commission Relève Blainville. Ces entrevues auront lieu en septembre.

Finalement, sur ces dix projets, cinq seront choisis par le comité pour le vote populaire qui se déroulera en septembre et octobre 2023.

 citoyens.blainville.ca

Retour sur les commissions

COMMISSION DE L'INCLUSIVITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ

Le conseil a adopté le plan d'action 2023 à l'égard des personnes handicapées et des mesures favorisant l'accueil des personnes issues de l'immigration. Nous soulignerons aussi la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et notre adhésion à la Coalition des municipalités inclusives de l'UNESCO. Enfin, si vous avez une idée à nous soumettre pour le budget participatif, nous attendons vos propositions jusqu'au 23 juin.



Conseillers délégués
Michèle Murray et Philippe Magnenat

COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE

En 2023, la population sera bien servie par une programmation estivale diversifiée. Nous sommes aussi à élaborer une politique sociale qui inclura les aînés, les enfants, la famille ainsi que les sports et loisirs. Bonne nouvelle : la Ville a obtenu une subvention pour des activités du programme *Fous du français*. Enfin, nous poursuivons nos rencontres constructives avec nos associations pour bien connaître leurs enjeux et défis.



Conseillers délégués
Marie-Claude Perron et
Marie-Claude Collin



L'asclépiade, une plante vivace, est essentielle à la survie du papillon monarque.

Blainville devient « Ville amie des monarques »

Le papillon monarque est une espèce emblématique de l'Amérique du Nord. Sa migration, son cycle de vie et sa beauté exceptionnelle en font un insecte qui a toujours frappé l'imaginaire collectif. Depuis plus de 20 ans, la population du monarque a diminué de 90 % en Amérique du Nord et les scientifiques attribuent son déclin à la perte d'habitats de reproduction.

En devenant officiellement « Ville amie des monarques », Blainville s'engage à contribuer à la restauration des habitats du papillon monarque en poursuivant notamment l'implantation de mesures de protection de l'espèce. La Ville invite également l'ensemble des citoyennes et citoyens à participer à cet effort afin d'assurer la préservation de ce magnifique papillon.

L'une des façons d'y arriver est de planter des talles d'asclépiades, comme le fera la Ville au bassin de rétention de la rue du Landais près du parc des Semailles, à l'écocentre et au jardin communautaire au Parc équestre. Cette plante est essentielle à la survie des monarques puisque les femelles pondent leurs œufs sur les feuilles de l'asclépiade. Les larves de papillons se nourrissent exclusivement de cette plante, ce qui les rend toxiques pour leurs prédateurs.

Il est donc important de ne pas arracher l'asclépiade sur les terrains.

Merci de contribuer à la survie du papillon monarque!

Début des travaux à Blainville

Si le printemps est annonciateur de beau temps, il est également synonyme de mise en marche de nombreux chantiers!

Réaménagements dans les parcs

Au printemps et à l'été, les parcs Dubreuil, des As, Chante-Bois, des Violettes et de la Renaissance feront l'objet de réaménagements.

Aussi, la construction d'un terrain de baseball débutera au parc Blainville. Ce projet d'un montant total de 2,7 millions \$ bénéficie d'une subvention gouvernementale de 1,35 million \$ dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec.

Réfection de chaussées

La Ville procédera à des travaux de réfection sur les artères suivantes :

- boulevard de Fontainebleau (intersection rue de Montauban, entre rues des Visconti et Ursino);
- boulevard Céloron (direction sud entre les rues Maurice-Cullen et de la Sentinelle);
- rue des Bouvreuils (entre les rues Richard et du Rossignol);
- rue Legault (dernière couche de pavage);
- rues du Blainvillier et des Tournois (2^e couche d'asphalte);
- boulevard de la Seigneurie Est (à l'approche du boulevard du Curé-Labelle);
- boulevard de Chambéry : pavage de la chaussée, des trottoirs et de la piste cyclable (entre la rue de Bellevue et la zone de conservation).



Travaux réseau d'aqueduc et d'égout

Des travaux auront lieu sur le boulevard des Fleurs et consistent en l'ajout d'une gaine structurale pour renforcer la conduite existante et au nettoyage de cette conduite. Des travaux seront également effectués sur le boulevard Michèle-Bohec avec la réfection d'émissaires pluviaux et d'une conduite pluviale.

 blainville.ca/travaux



Dîner au steak

Le traditionnel Dîner au steak aura lieu le jeudi 15 juin à la salle Jean-Pierre-Arvisais du Parc équestre. Les profits de la vente des billets seront versés au Fonds de l'excellence, qui vise à soutenir divers projets dans les domaines sportif, artistique et communautaire.

Deux services seront offerts (au choix) : de 11 h à 12 h 30 et de 13 h à 14 h 30.

Il est possible de se procurer des billets au prix de 50 \$ (taxes incluses) par courriel à dinerausteam@blainville.ca ou par téléphone au 450 434-5206, poste 5362.

MOT DE LA CCITB

Le français en affaires : pour une bonne utilisation de la langue française

Ayant à cœur la langue française, la CCITB met sur pied des outils et des campagnes pour aider les entreprises et gens d'affaires à utiliser adéquatement le français dans leurs communications. Sur cette page, vous trouverez l'ensemble des outils nécessaires à l'implantation de bonnes pratiques. Nous mettons donc en lumière les avantages qu'une bonne utilisation du français peut apporter à une organisation.

ccitb.ca/francaisenaffaires



A banner for a triathlon event. On the left, there is a logo for 'Triathlon Académie Ste-Thérèse Ville de Blainville' featuring a stylized figure of a person running, cycling, and swimming. Below the logo is a decorative pattern of white and yellow squares. In the center, the date '18 JUIN 2023' is written in large, bold, orange letters. On the right, there is a photograph of three triathletes (two men and one woman) in action, wearing swim caps and goggles, splashing water. Below the photo, the text 'CENTRE RÉCRÉOAQUATIQUE DE BLAINVILLE' is written in white on a yellow background, and 'TRIATHLONAST.COM' is written in white on a dark blue background.

Collecte de sang d'Héma-Québec

24 et 25 mai : 13 h à 19 h 30
Centre communautaire

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT :
1 800 343-7264 | jedonne.hema-quebec.qc.ca
Donnez du sang. Donnez la vie.



LUMIÈRE SUR

Dans le cadre du concours *Lumière sur votre entreprise!* des entreprises blainvilloises ont été choisies au hasard pour faire l'objet d'un publi-reportage.

REPLICA

L'excellence dans la transcription de partitions musicales professionnelles

Replica peut compter sur une équipe de quatorze copistes spécialistes de différents instruments, qui transcrivent notamment les partitions pour les émissions La Voix et Star Académie... impressionnant, n'est-ce pas?

Comme pour bien des entreprises, l'histoire de Replica débute avec celle de sa fondatrice, Anick Robitaille. En 2004, Anick termine ses études en piano jazz interprétation, à l'Université de Montréal.

En 2007, elle reçoit sa première commande de partitions. Un directeur musical, référé par un ami musicien, lui demande de transcrire 45 partitions. Elle n'a que trois jours pour compléter la commande. Habitée au travail acharné, elle accepte de relever le défi. Invitée à assister au spectacle qu'elle a transcrit, Anick se rend à l'Impérial de Québec afin d'établir un contact plus personnel avec son client. Elle y rencontre non seulement le directeur artistique, qui lui confie immédiatement un autre contrat, mais aussi le gérant d'un groupe musical qui désire faire affaire avec elle. Anick entrevoit alors une opportunité : celle de faire de ses activités de copiste un travail à temps plein.



Anick Robitaille, fondatrice de Replica

Au cours des quatre années suivantes, le nombre de commandes explose, et Anick ne peut plus répondre seule à la demande. Elle fait appel à des copistes sous-traitants pour réviser son travail, ce qui lui permet d'assurer la qualité des partitions tout en respectant les délais de livraison. En 2010, le site Internet de l'entreprise est mis en ligne.

En 2011, Anick entre à HEC pour obtenir un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'organismes culturels, en vue d'acquies les outils nécessaires à la création de son entreprise. Replica est incorporée en cours d'année. En 2012, le site Web est transformé en boutique en ligne.

Anick vise maintenant la diversification de ses produits et l'expansion à l'international. Déjà, ses partitions d'œuvres québécoises voyagent aussi loin que la France, la Belgique, et même l'Australie.

Plus près de chez nous, on peut voir Anick en spectacle lors de plusieurs événements de Blainville, de même qu'avec le Chœur Musique en Tête.

Source : www.lespartitionsreplica.com

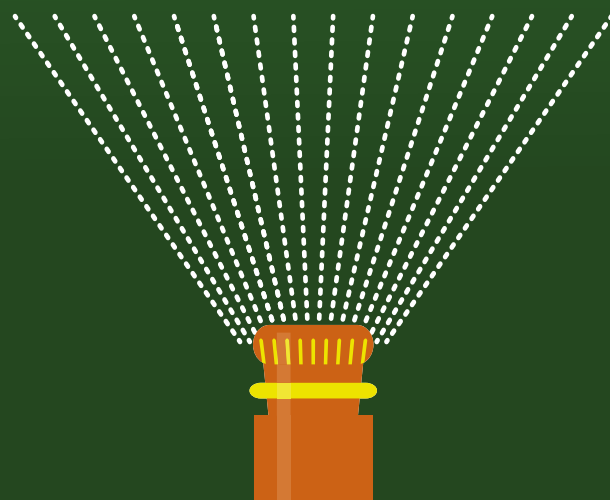
Les partitions Replica
lespartitionsreplica.com
514 510-0987

LES PARTITIONS
Replica^{MD}

AVERTISSEMENT

Arroser trop, ça suffit!

Amendes pouvant aller jusqu'à 2000\$



Pour des conseils pratiques
sur l'économie d'eau
potable, consultez le
blainville.ca/conseils-eau

Horaire d'arrosage de la pelouse **EN VIGUEUR JUSQU'AU 1^{ER} OCTOBRE**

SYSTÈME AUTOMATIQUE (GICLEURS)		SYSTÈME MÉCANIQUE		COMMERCES, INDUSTRIES ET INSTITUTIONS
Mercredi et samedi	Lundi et jeudi	Mardi et vendredi	Lundi et jeudi	Lundi et jeudi
Adresses paires Entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires Entre 3 h et 4 h 30	Adresses paires Entre 21 h et 23 h	Adresses impaires Entre 21 h et 23 h	Système automatique, mécanique ou manuel, entre 3 h et 4 h 30



Qu'est-ce que la MRC de Thérèse-De Blainville ?

La MRC de Thérèse-De Blainville est l'une des MRC constituantes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), en plus d'être la porte d'entrée des Laurentides. Sa population avoisine les 165 000 habitants, répartis sur une superficie de 207 km² dans sept villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse.

C'est un territoire qui bénéficie à la fois des avantages de la région métropolitaine et de ceux des Laurentides.

Outre le fait que la MRC soit desservie par une ligne de train de banlieue, par trois gares et par de nombreux circuits d'autobus, elle est aussi à proximité de trois autoroutes (A13, A15, A640 et prochainement A19) et de la rivière des Mille Îles.

C'est un territoire où il fait bon vivre et travailler!

La MRC : un partenaire incontournable pour appuyer nos entreprises d'ici!

Le service de développement économique et entrepreneuriat a pour mission la promotion de démarrage des entreprises, la préservation de la vitalité entrepreneuriale, le soutien des entreprises en croissance et l'appui à l'innovation entrepreneuriale ainsi que l'attrait des investisseurs.

Les actions suivantes sont mises de l'avant :

- Soutenir les entreprises en démarrage, en croissance et en développement de marchés.
- Soutenir l'innovation lors de création de produits, de procédés, de modes de production, de matières premières et de développement des marchés locaux, régionaux et internationaux.
- Aider les entreprises face à la pénurie de main-d'œuvre et favoriser l'immigration.
- Accompagner et appuyer les entreprises dans leurs processus de transfert et acquisition entrepreneuriales.
- Prospecter et accueillir de nouveaux investisseurs.
- Offrir des outils financiers qui contribueront à accélérer la réalisation de projets d'entreprises (subventions FDE, FDEÉSDD, prêts FLI/FLS).
- Promouvoir les opportunités d'affaires visant les pôles du territoire.
- Projets de mobilisation et structurants.

Plusieurs subventions et prêts sont aussi disponibles par le biais de ce service.

Nous joindre

MRC de Thérèse-De Blainville
mrc-tdb.org | 450 621-5546 | dee@mrc-tdb.org

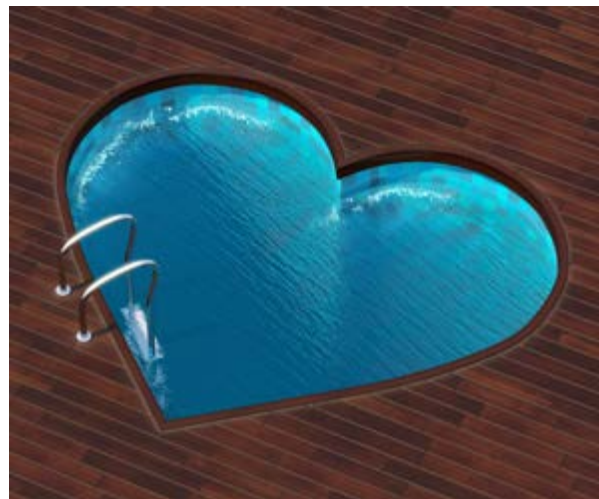
Profiter de sa piscine tout en réduisant son empreinte écologique

De nombreux produits chimiques utilisés pour l'entretien des piscines ont un impact considérable sur l'environnement. À la suite d'un lavage à contre-courant (backwash) ou après la vidange de fin de saison, l'eau de la piscine s'écoule dans le système d'égout pluvial, pour ensuite être déversée directement dans les cours d'eau. Or, le chlore, les stabilisants, les algicides et les sels constituent une menace pour les écosystèmes aquatiques. Heureusement, de petits gestes peuvent aider à réduire notre empreinte écologique.

Astuces et conseils :

1. Lors des lavages à contre-courant, rejeter l'eau sur le terrain plutôt que dans les égouts pluviaux. Le sol filtrera une partie des contaminants.
2. Si l'eau de la piscine est dirigée vers les égouts pluviaux, cesser l'ajout de produits chimiques, particulièrement le chlore, au moins une semaine avant les lavages à contre-courant ou avant la vidange de fin de saison.
3. Limiter l'ajout de stabilisants et d'algicide à base de cuivre dans la piscine. Contrairement au chlore, certains produits chimiques ne se dégradent pas au fil du temps. Ils peuvent donc s'accumuler dans la piscine durant toute la saison. À l'automne, ils seront rejetés en grande quantité lors de la vidange de l'ensemble des piscines du territoire et deviendront néfastes pour l'environnement et la vie aquatique.

Source : Le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)



IMPORTANT

Terrain adossé à un milieu naturel : vidange de la piscine du côté de la rue seulement

Si une propriété est adossée à un milieu naturel, il est important de s'assurer que la vidange de la piscine soit dirigée dans la rue au moyen d'un tuyau flexible ou par un tuyau rigide enfoui sous la pelouse.

Le fait de vidanger une piscine ailleurs que dans la rue ou le fossé situé à l'avant d'une propriété peut causer une érosion prématurée des rives et des talus bordant les cours d'eau de la ville.



Limiter l'arrosage de la pelouse

Une pelouse établie est plus autonome et nécessite moins d'eau qu'on ne le pense. Souvent, la pluie et la rosée du matin suffisent à combler ses besoins.

Il faut savoir aussi que la pelouse entre naturellement en période de dormance quand il fait très chaud (juillet et août), pour se protéger. Elle deviendra temporairement jaune et sèche, mais reprendra sa vigueur dès que les températures plus clémentes seront de retour. Il ne faut pas tondre ou arroser une pelouse en dormance : la nature sait ce qu'elle a à faire.

Finalement, éviter de poser de la nouvelle pelouse au mois de juillet et d'août. Même avec une quantité d'eau importante, la température chaude et sèche n'est pas idéale pour permettre à une pelouse de s'enraciner.



Mise à jour de la réglementation sur les tendances jardins

L'art de vivre à l'extérieur, par exemple dans un pavillon spécialement aménagé, est une tendance à la hausse qui permet de profiter des plaisirs de la belle saison!

Compte tenu de la popularité grandissante de cette tendance, la réglementation a été mise à jour. La Ville a également profité de l'occasion pour revoir certaines dispositions relatives aux potagers et aux bâtiments et constructions accessoires pour les résidences.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Création d'une nouvelle construction accessoire : l'abri-soleil.
- Révision importante des normes relatives aux pavillons de jardins.
- Autorisation des potagers en cour avant pour les maisons unifamiliales isolées.
- Clarification des normes relatives aux bâtiments/ constructions accessoires pour les bâtiments multifamiliaux constitués de logements juxtaposés établis en copropriété.
- Autorisation d'une remise attenante pour les maisons unifamiliales isolées.
- Révision des normes pour la superficie d'un poulailler et d'un parquet.



NOUVELLES ZONES ADMISSIBLES!

Programme d'aide à la rénovation et à l'agrandissement résidentiel

Ce programme est offert pour les propriétés construites depuis au moins 20 ans dans certains secteurs de la ville ainsi que pour toute résidence unifamiliale isolée qui est transformée en habitation intergénérationnelle, et ce, sur tout le territoire de la ville. Le programme a pour effet de compenser l'augmentation des taxes foncières qui résultera de la réévaluation de la propriété une fois les travaux admissibles terminés. Le crédit de taxes est égal à la valeur de l'augmentation des taxes foncières applicables pour l'année au cours de laquelle les travaux admissibles ont été réalisés et pour les deux années suivantes.

Chaque propriété distincte inscrite au rôle d'évaluation de la Ville peut bénéficier du programme une seule fois. Avant d'entamer des travaux de rénovation ou d'agrandissement, il est important de faire une demande de permis. Celle-ci peut être effectuée en ligne. La demande doit être accompagnée de la soumission de l'entrepreneur qui effectuera les travaux et de tout autre document nécessaire selon leur portée.

En juillet prochain, de nouvelles zones seront ajoutées, puisque ces secteurs auront été construits il y a plus de 20 ans. Nous vous invitons à consulter notre site Web pour tous les détails.



Demandes de permis en quelques clics

Plusieurs demandes de permis peuvent être effectuées en ligne :

- Travaux de rénovation ou d'agrandissement.
- Installation d'une piscine.
- Construction d'une remise, d'un pavillon de jardin, d'une terrasse ou d'un garage.
- Arrosage d'une nouvelle pelouse.

Pour tous les autres travaux, il faut vérifier au préalable si un permis est requis.

DES QUESTIONS?

Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire
blainville.ca/reglements | 450 434-5254 | urbanisme@blainville.ca

Collecte gratuite de branches sur demande

Un service gratuit de collecte sur demande est offert en mai et en juin. Les citoyens qui souhaitent s'en prévaloir doivent remplir une requête en ligne entre le 1^{er} mai et le 30 juin; ils doivent auparavant placer les branches en bordure de rue. Le délai de ramassage est habituellement de deux semaines suivant la requête et il n'y a pas d'autres actions à poser.

Seules les branches ne dépassant pas 15 cm de diamètre et 2 m de longueur sont acceptées. Les branches ne doivent pas être attachées.

Refusés lors de la collecte

- Branches de plus de 15 cm de diamètre.
- Branches de vignes, rosiers ou autres petites branches de moins de 1 cm de diamètre.
- Troncs, souches et autres branches résultant d'activités d'abattage.

Les branches peuvent être déposées gratuitement à l'écocentre selon les heures d'ouverture : du lundi au dimanche, de 8 h à 16 h 45 et fermé le mercredi.

 blainville.ca/branches



Coup de pouce financier pour prendre le virage vert

La Ville offre plusieurs subventions à l'achat des produits suivants :

- Borne de recharge domestique pour véhicule électrique (100 \$).
- Composteur domestique neuf (maximum de 25 \$).
- Ensemble de 24 couches lavables neuves (100 \$).
- Lame déchiqueteuse ou nouvelle tondeuse déchiqueteuse (maximum de 25 \$).
- Produits d'hygiène féminine durables (maximum de 50 \$).
- Récupérateur d'eau de pluie (maximum de 40 \$).
- Toilette à faible débit en remplacement d'une ancienne toilette (75 \$).

 blainville.ca/soutien-financier

RÉGLEMENTATION

Garder la piscine propre

Selon la réglementation en vigueur, l'eau d'une piscine doit bien circuler pour éviter la prolifération des moustiques, de même qu'être propre, de façon à voir le fond de la piscine à l'oeil nu.

AGE N D A A

MAI - JUIN - JUILLET

culturel

MAI

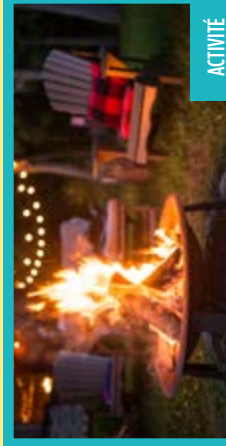


EXPOSITION

20 MAI AU 8 OCTOBRE

L'ÉCRASEMENT DU VOL 831 : AUTOPSIE D'UNE CATASTROPHE

- > Pour tous
- > Samedi et dimanche de 13 h à 16 h
- > Micromusée du Plan Bouchard
- > Gratuit

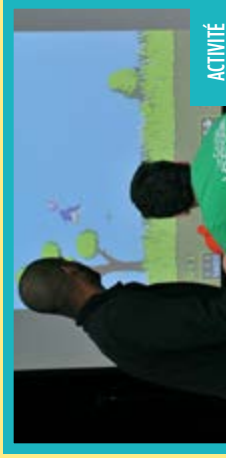


ACTIVITÉ

23 MAI

CAUSERIE DU MARDI : L'ÉCRASEMENT DE 1963

- > Pour tous
- > 20 h à 21 h
- > Micromusée du Plan Bouchard
- > Gratuit – inscription requise

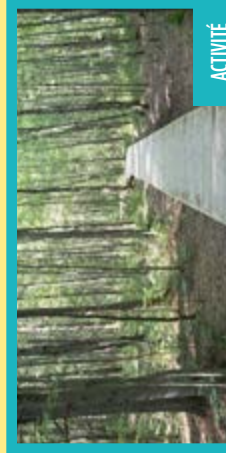


ACTIVITÉ

28 MAI

ZONE EN FAMILLE : SPÉCIAL FÊTE AU PARC

- > Pour les familles
- > 10 h à 17 h
- > La Zone
- > Gratuit

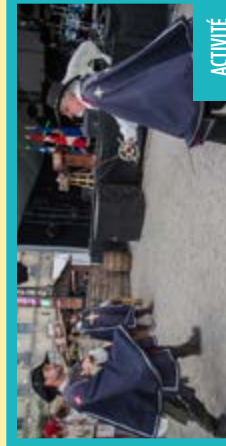


ACTIVITÉ

31 MAI

VISITE GUIDÉE : À LA DÉCOUVERTE DU PLAN BOUCHARD

- > 12 ans et plus
- > 10 h à 11 h 30
- > Micromusée du Plan Bouchard
- > Gratuit – inscription requise

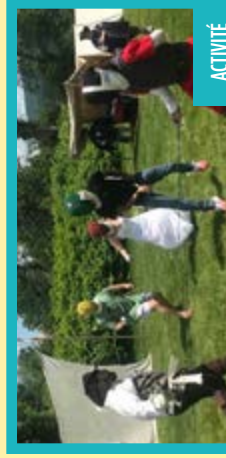


ACTIVITÉ

3 JUIN

DÉMONSTRATION DE DUEL HISTORIQUE À L'ÉPÉE

- > Pour tous
- > 14 h à 14 h 20
- > Parc équestre de Blainville
- > Gratuit



ACTIVITÉ

3 JUIN

INTRODUCTION À L'ESCRIME HISTORIQUE

- > 10 ans et plus
- > 12 h à 12 h 45, 13 h à 13 h 45, 15 h à 15 h 45
- > Parc équestre de Blainville
- > 10 \$ – inscription requise

JUIN



ACTIVITÉ

3 JUIN

KIOSQUE DÉCOUVERTE - LES ÉPÉES ANCIENNES

- > Pour tous
- > 12 h à 16 h
- > Parc équestre de Blainville
- > Gratuit



ACTIVITÉ

4 JUIN

PEINTURE EN DIRECT AVEC BLAINVILLE-ART

- > Pour tous
- > 13 h à 16 h
- > Micromusée du Plan Bouchard
- > Gratuit – annulé en cas de pluie



ACTIVITÉ

6 JUIN

CAUSERIE DU MARDI : JOHN TAPP

- > Pour tous
- > 20 h à 21 h
- > Micromusée du Plan Bouchard
- > Gratuit – inscription requise



EXPOSITION

7 JUIN AU 22 JUILLET

SECRETS D'ARCHIVES

- > Pour tous
- > Jusqu'au 23 juin : mercredi au vendredi, de 13 h à 17 h
- > Samedi et dimanche, de 10 h à 16 h
- > Jusqu'au 27 août : mardi au samedi, de 10 h à 16 h
- > Centre d'exposition
- > Gratuit



ACTIVITÉ

20 JUIN

VISITE DES RUINES DU PLAN BOUCHARD

- > 12 ans et plus
- > 10 h à 11 h 30, 13 h à 14 h 30 et 19 h à 20 h 30
- > Micromusée du Plan Bouchard
- > Gratuit – inscription requise

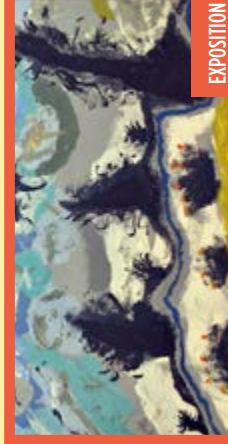


ACTIVITÉ

21 ET 28 JUIN

SECRETS D'ARCHIVES : VISITES GUIDÉES AVEC L'HISTORIEN MUNICIPAL

- > Pour tous
- > 21 juin : 13 h à 17 h
- > 28 juin : 15 h à 16 h
- > Centre d'exposition
- > Gratuit



EXPOSITION

JUSQU'AU 23 JUIN

ARTISTE EN VEDETTE : PAPY ET SA FILLE

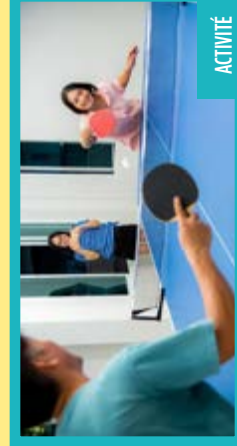
- > Pour tous
- > Samedi et dimanche selon la disponibilité de la salle
- > Salle François-Cantin à la bibliothèque Paul-Mercier
- > Gratuit



PROGRAMMATION ENSOLEILLÉE

Une panoplie d'activités est en préparation pour vous offrir un été bien rempli.

Surveillez notre publication, livrée dans votre boîte postale, pour découvrir toute l'offre proposée!



ACTIVITÉ

16 JUILLET

LA ZONE EN FAMILLE

- > Pour profiter librement des installations tout en bénéficiant des connaissances des animateurs.
- > Pour les familles
- > 13 h à 17 h
- > La Zone
- > Gratuit

JUILLET

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : BLAINVILLE.CA / 450 434-5275



Quand sortir les encombrants?

Les encombrants sont ramassés le premier mardi du mois (secteur sud) ou le premier mercredi du mois (secteur nord).

Ils doivent être placés en bordure de rue 48 heures maximum avant le matin de la collecte (les collectes débutent à 7 h et les trajets ainsi que les heures de collecte peuvent varier d'un mois à l'autre).

Il est important de respecter les dates de collecte, car laisser les encombrants en bordure de rue pendant une longue période génère une pollution visuelle qui peut être désagréable pour le voisinage. Aussi, selon la réglementation municipale, il est interdit d'entreposer des matériaux ou des débris sur un terrain.

Matières acceptées lors de la collecte des encombrants

- Accessoire et jeu pour enfants (balançoire, glissoire, etc.)
- Appareil électroménager non réfrigérants (laveuse, sècheuse, cuisinière, etc.)
- Appareil et article de sport*
- Barbecue sans bonbonne
- Chauffe-eau
- Filtre de piscine exempt de sable
- Matériaux issus de la rénovation (bois, bardeau d'asphalte, gypse, céramique, vitre cassée, etc.)
- Mobilier divers (matelas, fauteuil, meuble de jardin, etc.)
- Tapis et couvre-sol souple (préart) enroulé et attaché
- Toilette et lavabo

* L'identification « à jeter » doit être apposée sur l'item pour s'assurer qu'il soit récupéré.

Les matières doivent être disposées de façon ordonnée et sécuritaire. Elles ne doivent pas peser plus de 25 kg (55 lb) et leur dimension ne doit pas excéder 1,8 m (6 pi) sur 1,2 m (4 pi). Les matières doivent être placées dans un contenant (boîte en carton ou sac en papier; aucun sac en plastique n'est accepté), à l'exception des grands morceaux qui peuvent être déplacés à la main.

Aucune matière en vrac (petits morceaux) n'est acceptée. Un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

Vous avez manqué la collecte?

Il suffit de retirer les encombrants et de les remettre en bordure de rue pour la collecte suivante. Selon certaines conditions, l'écocentre accepte des biens destinés à la collecte des encombrants. Il est important de se renseigner au Service des travaux publics avant de se déplacer.

 travauxpublics@blainville.ca
450 434-5348



Ventes de garage sans frais

Il est possible d'obtenir gratuitement un permis pour organiser une vente de garage durant la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes (du 19 au 22 mai, de 8 h à 18 h). Une deuxième vente de garage gratuite aura lieu à l'occasion de la fête du Travail. En dehors de ces périodes, il est possible d'organiser une seule vente par année. Un permis est alors requis au coût de 30 \$.

Consultez les lieux des ventes organisées durant la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes à blainville.ca/carte-interactive



Ensemble, faisons échec au crime!

Échec au crime est un programme indépendant des corps policiers qui offre à la population des moyens pour signaler anonymement un crime de tout genre ou de l'information sur une activité criminelle. Ces signalements permettent de résoudre des crimes, de mettre fin à des activités criminelles et d'améliorer la sécurité.

Le signalement anonyme peut être fait de deux façons :

- Par téléphone, en composant le 1 800 711-1800
- Par Internet, en remplissant le formulaire disponible à echecaucrime.com

Toute information permettant d'identifier l'appelant est détruite. Les appels ne peuvent pas être retracés et ne sont pas enregistrés.

Diminuer les risques de vols par effraction à la maison

Des gens ont parfois la mauvaise surprise d'être victimes de vol. Néanmoins, certaines mesures de sécurité peuvent contribuer à se protéger davantage.

- Installer un judas (œil magique) sur la porte.
- Installer une lumière extérieure munie d'un détecteur de mouvement ou d'une cellule photoélectrique.
- Se munir d'un système d'alarme.
- Installer une affiche « Attention chien méchant ».
- Toujours fermer la porte de garage et la cadenasser lors d'une absence prolongée. La porte qui relie le garage à la maison doit être aussi solide que les portes extérieures et munie des mêmes dispositifs de sécurité.
- Installer des grillages aux fenêtres du sous-sol. Ils doivent être fixés à l'intérieur avec des chevilles mobiles, faciles à enlever.
- Dégager les portes et les fenêtres de tout objet qui mettrait les voleurs à l'abri des regards et leur faciliterait ainsi la tâche.



Enfin, il est important de signaler rapidement au Service de police tout individu ou situation suspecte.

12 règles de conduite pour assurer sa sécurité à vélo

1. Respecter le Code de la sécurité routière et les autres usagers.
2. Être attentif et concentré sur la route (ne jamais pédaler avec des écouteurs ou en manipulant un appareil électronique).
3. Respecter la signalisation.
4. Rouler dans le sens de la circulation.
5. Ne pas rouler sur les trottoirs.
6. Rouler aussi près que possible du côté droit de la chaussée (en ligne droite, à bonne distance des voitures stationnées et en conservant une marge de manœuvre).
7. Ne pas rouler trop vite afin d'avoir le temps de réagir aux dangers et imprévus.
8. Signaler ses intentions.
9. Rester derrière les autobus et les camions et garder ses distances.
10. Se méfier des intersections, des portières d'auto et des entrées ou stationnements.
11. En plus des réflecteurs, ajouter un phare blanc à l'avant et un phare rouge à l'arrière pour circuler le soir ou la nuit.
12. Porter des vêtements voyants ou réfléchissants pour être visible de loin.

Quoi faire lors de situations d'urgence?



Vents et orages violents

Il est conseillé de remiser ou d'attacher solidement tout ce que le vent pourrait emporter. Les déplacements non essentiels devraient être reportés.

Si on se trouve à l'intérieur :

- Réunir les membres de la famille en un lieu sûr.
- Se réfugier au sous-sol ou s'abriter dans une petite pièce intérieure au rez-de-chaussée.
- S'éloigner des portes et des fenêtres.
- Éviter de prendre l'ascenseur.

Si on se trouve à l'extérieur :

- Se réfugier dans un bâtiment ayant un toit assez solide pour résister à la force du vent.
- S'il n'y a pas d'abri à proximité, trouver refuge dans un fossé ou dans un repli de terrain. Se coucher face contre terre et protéger sa tête avec ses mains.
- Se protéger des objets qui peuvent être projetés par le vent.

Note : Les voitures, cabanons et roulottes ne représentent pas des abris adéquats.



Chaleur accablante

Caractérisée par une température de 30°C ou plus et un indice humidex qui atteint ou dépasse 40, la chaleur extrême présente un risque pour la santé des citoyens, particulièrement ceux vulnérables. Voici quelques conseils :

- Boire beaucoup d'eau et éviter de consommer des boissons alcoolisées.
- Passer au moins deux heures par jour dans un endroit climatisé ou frais (ex. : centres commerciaux, bâtiments municipaux, etc.).
- Prendre au moins une douche ou un bain frais par jour ou rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée.
- Fermer les rideaux et les stores pour maintenir la fraîcheur dans la maison.
- Ouvrir toutes les fenêtres le soir venu, s'il fait plus frais à l'extérieur.
- Utiliser la climatisation pour faire baisser la température plus rapidement dans la maison.

Feux extérieurs : ce qu'il faut savoir!

Autorisé :

- Utiliser un foyer extérieur préfabriqué et muni d'une cheminée avec pare-étincelles. Le foyer doit être installé sur une surface incombustible et être situé en cour arrière à 1,5 mètre de toute ligne de terrain et à 6 mètres de tout bâtiment.
- Utiliser un foyer à l'éthanol homologué ULC, s'il est installé et entretenu selon les normes du fabricant.

Interdit :

- Faire un feu à ciel ouvert, brûler des déchets, des feuilles ou d'autres matières.

Respect du voisinage!

Émettre, sur un terrain voisin, de la fumée ou des étincelles qui pourraient incommoder une personne, lui porter préjudice ou constituer un danger est interdit.

RAPPEL!

L'utilisation de pièces pyrotechniques, de pétards ou de feux d'artifice est interdite sur le territoire.





LA SEIGNEURIE DES
PLAINES



JUSTE POUR
le plaisir!

Piste cyclable interrégionale de 21,5 km




*Le plaisir de
rouler!*



seigneuriedp.org





Retour des pianos publics

Durant la belle saison, un piano droit attend les pianistes en herbe ou les musiciens chevronnés dans trois lieux publics de la ville. Voilà l'occasion de faire découvrir son talent musical aux citoyens!

Les pianos publics seront accessibles de la fin mai à la mi-octobre à La Zone, à la Place des spectacles et au micromusée du Plan Bouchard.


La virée culturelle... dans un parc près de chez de vous!

Nouveauté!

Cet été, c'est la première édition de la virée culturelle!

Atelier de cirque, gumboots, performance en musique du monde, démonstration de danse et plus encore seront offerts gratuitement aux familles qui souhaitent mettre de la culture dans leur quotidien!

Tous les lundis du 10 juillet au 14 août, une nouvelle activité se déroulera dans un parc près de chez vous.

 blainville.ca ou 450 434-5275



EXPOSITIONS



L'écrasement du vol 831 : autopsie d'une catastrophe

Micromusée du Plan Bouchard

20 mai au 8 octobre

Samedi et dimanche de 13 h à 16 h

Le 29 novembre 1963, le territoire de la Municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville allait être le théâtre de l'une des pires catastrophes de l'histoire aérienne canadienne alors qu'un transporteur DC-8 s'écrase, entraînant la mort de ses 118 occupants. Pour commémorer le 60^e anniversaire de cet événement tragique, l'exposition présentera les faits marquants de l'accident.



Secrets d'archives

Centre d'exposition

7 au 22 juillet

Véritables mines d'information, les archives sont un outil essentiel pour la compréhension du passé. Cette exposition vise à démystifier les archives en répondant aux questions de base : que sont les archives, à quoi servent-elles et comment pouvons-nous les exploiter? Au passage, les visiteurs auront le privilège de découvrir quelques petits trésors directement sortis des voûtes de Blainville.

Le 21 juin entre 13 h et 17 h ainsi que le 28 juin entre 13 h et 16 h, les visiteurs pourront découvrir l'exposition en compagnie de l'historien municipal (aucune inscription requise).



Club des aventuriers du livre : pars en voyage!

Le club de lecture préféré des jeunes de 6 à 14 ans est de retour cet été et débutera au mois de juin. Sur le thème du voyage, c'est un été rempli d'exploration et de découverte qui attend les aventuriers. Les participants recevront une trousse de jeux et de lectures. En participant, les enfants peuvent gagner de magnifiques livres!

Les inscriptions se font en ligne à partir du 29 mai à inscriptions.blainville.ca

Heure du conte estivale

Du 7 juin au 24 août, les enfants âgés de 6 mois à 7 ans sont invités à entrer dans le monde de l'imaginaire par la magie du conte. Les animations sont d'une durée de 30 à 45 minutes. Les inscriptions en ligne débutent le 31 mai, 10 h, pour la première semaine d'animations. Ensuite, les inscriptions sont obligatoires chaque semaine (dès 10 h la journée de l'animation, pour la semaine suivante).

Consultez l'horaire des animations à biblio.blainville.ca

Au fil des mots avec Yves P. Pelletier

Au fil des mots est un circuit littéraire prenant place dans les Laurentides et Lanaudière. Il s'articule autour de conversations entre un animateur et un auteur, dans une formule plateau d'entrevue. Des comédiens liront des extraits des œuvres de l'auteur.

Venez rencontrer Yves P. Pelletier, membre de RBO depuis 1981, humoriste, scénariste, acteur, réalisateur et auteur qui nous offre son premier récit personnel « Déboussolé ».

Mardi 8 août, 19h

Lieu : Place des spectacles (derrière la bibliothèque)

Aucune inscription requise. En cas de mauvais temps, la rencontre se déroulera à la bibliothèque. Les places seront alors limitées.

Programmation complète des rencontres à aufildesmots.ca



Nouvelle production estivale : Grandeur minimale requise

La nouvelle création signée Simon Boudreault nous replonge dans le monde d'En cas de pluie, aucun remboursement, présenté en 2015 au Petit Théâtre du Nord. Retrouvez ces personnages truculents dans un nouveau chapitre au Royaume du Super Fun ! Après avoir écarté le King du Royaume, le Bossu est enfin à la tête de l'empire du Super Fun. Les capitaines de sections, employés vétérans du parc d'attractions, ne comptent pas se laisser diriger pour autant. Manigances et jeux de coulisses sont toujours de mise dans ce royaume du Super Fun!

le petit  **THÉÂTRE** du nord

 450 419-8755 | petittheatredunord.com



DIMANCHE 28 MAI
10 H À 16 H
PARC ÉQUESTRE

BLAINVILLE.CA

Pour un été passionnant et enrichissant!

La Zone propose des semaines thématiques variées spécialement conçues selon les besoins et intérêts des jeunes de 12 à 17 ans. Ceux-ci pourront profiter de l'été en compagnie d'animateurs spécialistes compétents et dynamiques, tout en apprenant une foule de choses!

Les jeunes auront le choix entre six semaines d'activités différentes du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

Thématiques offertes

- Découverte numérique
- L'univers de l'animation 2D
- L'univers de la photographie et du multimédia
- Tournage et création cinématographique

À la fin des activités, les jeunes sont invités à prolonger leur journée à La Zone en vacances, offerte de 13 h à 17 h (surveillance et animation sur place en formule libre).

 blainville.ca/camps-jour ou 450 434-5275



Des espaces réservés aux graffiteurs au parc des Bolivars.

Le saviez-vous?

À Blainville, il existe trois endroits où il est possible de créer légalement des graffitis. Ils sont situés au parc des Bolivars, à La Zone et au parc Jacques-Viger et ont pour objectif de permettre aux artistes d'exprimer en toute liberté et légalité leur art et ainsi diminuer le vandalisme et les graffitis sur les surfaces non autorisées.

Bienvenue à tous les graffiteurs!

Horaire estival de La Zone (du 26 juin au 19 août)

Zone en vacances : Lundi au vendredi - 13 h à 17 h - 11 à 15 ans

Soirées à La Zone : Mardi au samedi - 18 h à 21 h - 11 à 15 ans

Samedi 9-13 ans : Samedi - 13 h à 17 h - 9 à 13 ans



Une séance extraordinaire pour les membres du conseil jeunesse!

Les membres du conseil jeunesse ont eu la chance de vivre l'expérience d'un conseil municipal lors d'une séance extraordinaire, le 25 avril dernier. Familles et élus étaient rassemblés pour souligner la fin de cette édition qui aura été sous le thème « La voix des jeunes ».

Les conseillers et conseillères, ainsi que la mairesse jeunesse, Magalie Robitaille-Brouillet, ont présenté le bilan de leurs activités et partagé l'expérience qu'ils ont vécue. La reconduction du conseil jeunesse pour l'an prochain a aussi été recommandée avec enthousiasme. Les membres ont également été invités à signer le livre d'or de Blainville, en plus d'inaugurer leur nouveau lutrin, qui sera utilisé au conseil municipal et lors d'événements.

Dans le cadre de la programmation culturelle estivale, les représentants du conseil jeunesse seront invités à



Les jeunes du conseil jeunesse lors de la séance extraordinaire tenue le 25 avril dernier.

présenter des films et des spectacles jeune public. De plus, ils seront invités à la grande finale de Blainville en chansons, avec un accès aux coulisses et aux artistes présents à la soirée.

 blainville.ca/conseil-jeunesse

DES NOUVELLES DE LA COMMISSION RELÈVE BLAINVILLE



Kiosque d'information sur l'entretien et la sécurité à vélo

Le vélo est un mode de transport actif qui peut être utilisé pour les déplacements ou pour les loisirs. Pour lancer le début de la saison, les membres de la commission Relève Blainville invitent la population à se rafraîchir avec un smoothie. Celui-ci sera offert au kiosque d'information en bordure de la piste cyclable, près de l'école secondaire Lucille-Teasdale (1275, boulevard Céloron) le 20 mai, de 11 h à 15 h.

Un membre de Nature-Action Québec sera présent pour transmettre des conseils utiles et répondre aux questions.



Aménagement d'un espace de rassemblement extérieur

La commission Relève Blainville aménage présentement l'espace vert entre les terrains de tennis du Parc équestre et La Zone. Graduellement, la Ville y installera des bancs colorés, une balancelle, une plateforme lounge et des guirlandes de lumière.

À l'automne dernier, la commission a lancé un sondage pour nommer le site. Près de 300 répondants ont donné leur avis. La commission Relève est fière d'annoncer le nom choisi par la population : la Place de l'étang.



Nouveau plan d'action pour 2023 à 2025

Les membres de la commission ont préparé une liste d'objectifs pour les trois prochaines années. Les axes mis de l'avant sont : la diversité et l'inclusion; la culture, les loisirs et la vie communautaire; l'environnement et l'urbanisme; le transport et la mobilité; la santé et la sécurité; la participation citoyenne et démocratique et les communications.

Pour découvrir les projets à venir de la commission, consultez le plan d'action à blainville.ca/commission-jeunesse.



De retour cette année!

TOUS LES JEUDIS

13 JUILLET AU 14 SEPTEMBRE

15 H À 19 H

**STATIONNEMENT
1020, RUE DE LA MAIRIE**

 **Desjardins**
Caisse de l'Envolée

BLAINVILLE.CA

Activités associatives

— AÎNÉS —

COMMUNAUTAIRE

CERCLE DES FERMIERES BLAINVILLE	Ateliers libres et apprentissage de techniques en tricot, tissage, couture, broderie et peinture. Implication pour des projets communautaires. Prix : 35 \$ annuel (carte de membre)	Lundi au vendredi 9 h à 11 h <i>Maison des associations Local 201</i>	Lisette Verreault 514 233-5200 cfqblainville@gmail.com facebook.com/cerclefermieresblainville
CLUB DE SCRABBLE SÉLECT DE BLAINVILLE	Initiation et parties amicales de scrabble duplicate Parties homologuées - formule duplicate	Tous les lundis 19 h <i>Centre communautaire</i> 1 ^{er} lundi du mois 19 h 30 <i>Centre communautaire</i>	Marie-José Pigeon 514 757-3153 bla.scrabble@gmail.com
GROUPE SCOUT 17^E N.D.A. BLAINVILLE	Collecte de contenants consignés Inscription obligatoire	4 juin 10 h à 12 h	consignes@scoutblainville.ca scoutblainville.ca
MOISSON LAURENTIDES	Encan virtuel : découvrez et misez sur les dizaines de lots disponibles!	18 au 24 mai	moissonlaurentides.org
PAROISSE SAINTE-FAMILLE	Vente de garage	3 juin 8 h à 15 h <i>Notre-Dame-de-l'Assomption 1015, boulevard du Curé-Labelle</i>	Michèle Cormier 450 437-2018 info@paroissesaintefamille.com
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUE SECTION LAURENTIDES	Yoga adapté pour les gens atteints de sclérose en plaques et leur accompagnateur Pilates pour les gens atteints de sclérose en plaques et leur accompagnateur	Du 30 mars au 1 ^{er} juin De 13 h à 14 h <i>Chalet du parc Dubreuil 80 rue Dubreuil, Blainville</i> Du 4 mai au 1 ^{er} juin De 10 h à 11 h 15 <i>Chalet du parc Dubreuil 80, rue Dubreuil</i>	Sylvie Thibault 450 436-4469 sylvie.thibault@spscanada.ca
SOCIÉTÉ BLAINVILLOISE D'HORTICULTURE	Conférence : Les plantes sauvages comestibles et médicinales du Québec Prix : 5 \$ non-membre blainvillois 10 \$ non-membre non-résident	Jeudi 15 juin 19 h 30 <i>Bibliothèque Paul-Mercier</i>	Pierre Bisaillon 514 249-1610 Info.sbh1998@gmail.com



L'ORDRE DU MÉRITE BLAINVILLOIS

Cet événement vise à souligner la contribution exceptionnelle de citoyennes et citoyens dans divers secteurs d'activités.

**DÉPÔT DE CANDIDATURE
JUSQU'AU 30 JUIN**

Vous connaissez un bénévole d'exception, une personne qui se démarque dans sa communauté?

Soumettez sa candidature pour l'Ordre du mérite blainvillois.

Renseignements

Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire
450-434-5206 poste 5126 | loisirs@blainville.ca

[blainville.ca](https://www.blainville.ca)



Activités associatives

SPORTS

ASSOCIATION DE PICKLEBALL	Session estivale	1 ^{er} juin (ou plus tôt selon la température)	Sylvie Bertrand ou Hélène Cournoyer pickleballquebec.com/pickleballblainville
ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE MÉGAGYM DE BLAINVILLE	Cours de gymnastique artistique et trampoline. Service de fêtes d'enfants, cours privés	Inscription pour la session d'été dès le 16 mai, 9 h	Rachel Godin - Coordonnatrice secteur récréatif recre@megagym.ca 450 951-5162
ASSOCIATION DE JUDO BLAINVILLE	Initiation aux différentes disciplines : judo aikibudo, kubudo et taekwondo	Inscription pour la session de printemps	dojoblainville@hotmail.ca dojoblainville.com
ASSOCIATION DE PÉTANQUE DE BLAINVILLE	Saison de pétanque extérieure Pour tous, débutants ou expérimentés Inscriptions : 30 minutes avant le début des parties. Tournois (inscriptions à 9 h 15)	Saison de mai à septembre <i>Parc équestre</i>	associationpetanqueblainville@gmail.com petanqueblainville.com
CLUB D'ATHLÉTISME CORSAIRE-CHAPARRAL	Initiation aux différentes disciplines : course, sauts et lancers	Inscription en cours pour la session d'été	info@corsaire-chaparral.org corsaire-chaparral.org
CLUB VOLKSMARCHE LA FOULÉE	Marche rythmée de 5 km	Mardi et jeudi soir 19 h 30 Mercredi 9 h 30 <i>Départ du stationnement du Maxi 1083, boulevard du Curé-Labelle</i>	Daniel Toutant 450 434-9964 clubfoulee@gmail.com lafoulee.ca



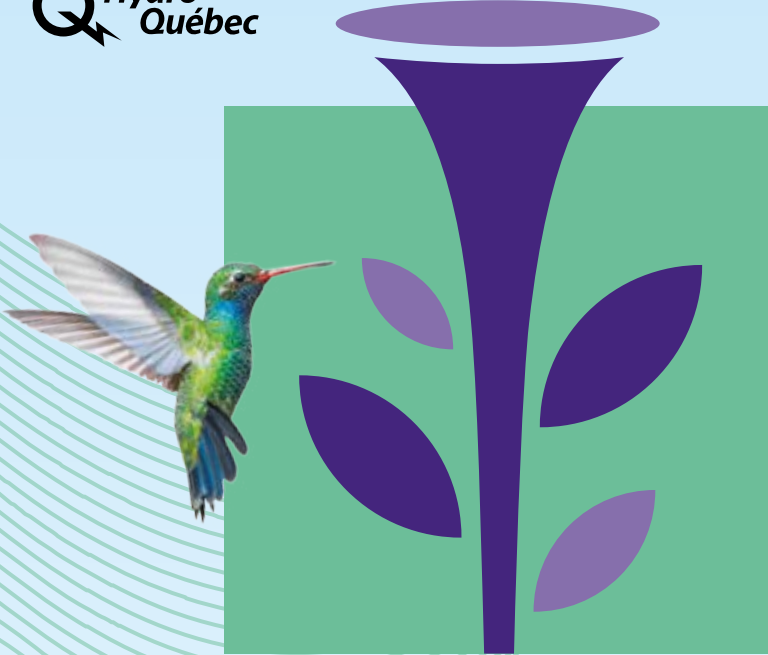
Attachez bien vos souliers!

Marche SP de Blainville Société canadienne de la sclérose en plaques	28 mai	École secondaire Henri-Dunant	marchedespoir.ca (choisir Blainville)
Marche pour l'Alzheimer IG Gestion de patrimoine Société Alzheimer Laurentides	28 mai	Parc équestre	alzheimerlaurentides.com
Courir à notre santé Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme	4 juin	Bell Textron	couriranotresante.com
Demi-marathon de Blainville au profit du Centre sportif Blainville	10 septembre	Parc équestre	demimarathondeblainville.com



ORCHESTRE SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL

Présenté par



L'OSM DANS LES PARCS

((SiriusXM))

GRATUIT

26 juillet • 19 h 30

Blainville

 PARC ÉQUESTRE



LE CONCERT AURA
LIEU BEAU TEMPS,
MAUVAIS TEMPS

APPORTEZ
VOTRE
CHAISE!



Collaborateur



Voiture officielle

V O L V O



Blainville.ca